

République française

Département de l'Aude

## COMMUNE DE BARAIGNE

Séance du 19 février 2024

Membres en exercice :  
10

Date de la convocation: 12/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf février à 21 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer rural sis rue de l'abreuvoir, sous la présidence du maire Monsieur Pascal ASSEMAT

Présents : 7

Votants: 7

**Présents :** Laurie ALBOUY, Magali BELTRAN, Gilles BERMOND, Jean CARRERA, Edith CAZAUX, Sylvain VALADE, Chantal WEIDMANN

Pour: 7

**Représentés:**

Contre: 0

**Absents:** Pascal ASSEMAT, Joël GARCIA, Camille GUAGNO

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:** Chantal WEIDMANN

### Objet: Vote du CFU 2023 - DE\_2024\_003

M. le Maire présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 et quitte la salle pendant que le Conseil Municipal procède au vote du CFU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DE 2021-009 du 31 mars 2021 autorisant l'expérimentation du compte financier unique (CFU),

Vu le Compte Financier Unique 2023 établi conjointement par l'ordonnateur et le comptable et présenté par M. le Maire,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Gilles BERMOND, après avoir délibéré,

ARRETE et APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 qui peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		23 813.12		127 220.61		151 033.73
Opérations exercice	34 251.54	47 187.98	96 435.13	151 098.63	130 686.67	198 286.61
Total	34 251.54	71 001.10	96 435.13	278 319.24	130 686.67	349 320.34
Résultat de clôture		36 749.56		181 884.11		218 633.67
Restes à réaliser	800.00				800.00	
Total cumulé	800.00	36 749.56		181 884.11	800.00	218 633.67
Résultat définitif		35 949.56		181 884.11		217 833.67

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

le président de séance,  
Gilles BERMOND

